Groupe de modèles réduits (Nom du groupe)

Terrain de vol (dénomination précise), valable à partir de la date

-------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Plan de protection COVID-19 (Nom du terrain de vol)**

1. Les règles de comportements du plan de protection actuel de l’OFSP sont à respecter.
2. Chaque participant a un désinfectant sur lui.
3. Le nombre de participant est limité à 15personnes.
4. Une liste écrite des participants sera tenue (Prénom, nom, heure d’arrivée et durée de la présence).
5. Le matériel utilisé (p. ex. FLARM, outils, tondeuse à gazon) sera désinfecté avant et après usage.
6. Les participants respectent une distance minimale de 1,5m entre eux.
7. La cabane sera utilisée seulement en cas de nécessité et le plus brièvement possible. A partir de deux personnes un masque nasal/buccal sera porté.
8. Une personne désignée par le comité veillera au respect de toutes les mesures de protection.

Date

Comité (Groupe, nom)